

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement (CÉ)** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 2 décembre 2021, à 18 h, en visioconférence, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M<sup>mes</sup> Geneviève Gauthier-Ferland, Marlène Plamondon et Magalie Thibodeau ainsi que M. Éric Foster et M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M<sup>mes</sup> Sarah Boulianne, Nathalie Fournier et Célia Ritcher-Lamontagne

Les représentantes du personnel de soutien :

- M<sup>mes</sup> Marie-Hélène Gagnon et Cathie Paquet

Autres présences :

- M<sup>mes</sup> Marie-Ève Allard et Judith Lefebvre en tant que parents substitués n'ayant pas le droit de vote lors de la rencontre
- M. Xavier Daboval est présent en tant qu'invité (président du comité de parents)
- M. Martin Savard (directeur)

Absence :

- M<sup>me</sup> Nathalie Laprade (membre de la communauté)

### **1. Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau déclare la séance officiellement ouverte à 18 h et souhaite la bienvenue aux membres présents.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

#### **CÉ-2021-2022-16**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marlène Plamondon que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2021**

#### **CÉ-2021-2022-17**

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 4

novembre 2021 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **4. Suivi au procès-verbal**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau fait les suivis du procès-verbal de la réunion du jeudi 4 novembre 2021.

#### **5. Droit de parole au public**

M<sup>me</sup> Hélène Ouellet est présente à titre de spectatrice.

M. Xavier Daboval est également présent. Il fait présentement une tournée des conseils des CÉ dans le but d'observer les différents fonctionnements de chacun d'entre eux. Un retour sera fait au comité de parents à la fin de l'année afin de partager les meilleures pratiques observées.

#### **6. Sorties éducatives**

Aucune sortie n'est ajoutée à celles déjà présentées depuis septembre.

#### **7. Choix d'une formule d'anglais intensif pour 2022-2023**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau mentionne qu'une décision doit être prise concernant la formule d'anglais intensif pour l'année prochaine. Elle demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires à faire quant à la présentation faite lors de la dernière séance. Une discussion a lieu par la suite.

#### **CÉ-2021-2022-18**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sarah Boulianne d'appliquer, dans l'option où il y a 2 classes de 6<sup>e</sup> année en 2022-2023, la formule 10 jours/10 jours qui est déjà en place actuellement. Dans la situation où nous ayons 1 classe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année l'an prochain, la formule d'anglais enrichie comprenant 10 périodes par cycle soit retenue. Dans l'éventualité où il y aurait une troisième classe de 6<sup>e</sup> année, il est proposé qu'elle utilise la formule de 5 mois/5 mois en ayant idéalement la portion académique en janvier.

Proposition adoptée à l'unanimité

#### **8. Politique de location des locaux**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau parcourt la version de la « Politique de location des locaux » de l'école qui a été approuvée en 2020-2021. Les revenus générés par ces locations reviennent à l'école. Cette politique permet de rendre les locaux de l'école accessibles aux membres de la communauté. Il est expliqué que les locations sont gérées en « cas par cas » entre les locataires et la direction.

## **CÉ-2021-2022-19**

Il est proposé par M. Éric Pelletier que la « Politique de location des locaux » déposée soit adoptée pour 2021-2022.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **9. Reconnaissance aux bénévoles (date, lieu, budget)**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau rappelle le fonctionnement de la soirée organisée au mois de juin. La date retenue pour cette activité est le jeudi 16 juin 2022. La réalisation de cette activité aura lieu à 17 h, à l'école, si les normes imposées par la santé publique le permettent. Une activité virtuelle sera organisée le cas échéant.

## **CÉ-2021-2022-20**

M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau propose que la soirée de reconnaissance aux bénévoles ait lieu à la date mentionnée ci-dessus. La formule définitive sera à confirmer.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **10. Encadrement concernant les sorties éducatives pour 2022-2023**

Les membres s'entendent sur ce qui suit au sujet de la planification des sorties éducatives pour 2022-2023 :

- Il devra y avoir un minimum de 2 sorties éducatives pour chacune des sphères suivantes : culture (univers social et arts), sciences (découverte, nature, expérience) et sport, sauf en 6<sup>e</sup> année où il sera possible de ne faire qu'une activité par sphère étant donné la particularité du programme (anglais intensif) ;
- Une sortie éducative en anglais devra être prévue pour les élèves de 6<sup>e</sup> année ;
- Le projet de sorties éducatives devra compter de 6 à 8 activités, sauf pour les classes de maternelle 4 ans et de 6<sup>e</sup> année où 4 à 6 sorties seront permises ;
- Pour des projets particuliers, un financement sera possible afin d'aider les parents (ex : voyage) ;
- Une attention particulière devra être portée au carnet des journées pédagogiques prévues au service de garde afin de ne pas planifier d'activités en double ;
- Le coût total du projet de sorties ne devra pas être en deçà de 10 \$ et ne devra pas dépasser de plus de 0,99 \$ le montant alloué par le MEES pour chaque élève.

## **CÉ-2021-2022-21**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Célia Ritcher-Lamontagne que le cadre de référence pour les sorties éducatives 2022-2023 décrit ci-dessus soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **11. Encadrement concernant les activités lors des journées pédagogiques**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon aimerait que la somme de 105 \$ demandée aux parents soit le maximum permis pour l'ensemble des journées pédagogiques prévues dans le calendrier 2022-2023. De cette somme, 85 \$ seront utilisés pour effectuer les sorties et les 20 \$ restants seront utilisés pour les journées pédagogiques qui ont lieu à l'école, à raison de 2 \$ par journée.

En temps normal, les statistiques d'inscriptions démontrent que plus d'enfants sont présents en sorties, malgré les frais occasionnés aux parents, par rapport aux journées où des thématiques sont vécues à l'école.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon se questionne aussi à savoir si la direction devrait communiquer avec les parents des enfants qui sont souvent absents lors des journées pédagogiques.

### **CÉ-2021-2022-22**

À la suite de la discussion tenue, il est proposé par M<sup>me</sup> Sarah Boulianne que le montant demandé aux parents soit fixé à 105 \$ pour l'ensemble du carnet 2022-2023 et utilisé tel que mentionné précédemment.

Proposition adoptée à majorité

### **CÉ-2021-2022-23**

M<sup>me</sup> Sarah Boulianne propose que les parents des enfants qui s'absentent régulièrement lors des journées pédagogiques soient appelés après 2 absences non motivées. Les enfants qui s'absenteront une troisième fois seront exclus des journées pédagogiques jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Proposition adoptée à majorité

## **12. 2<sup>e</sup> levée de fonds pour 2021-2022**

M<sup>me</sup> Marlène Plamondon mentionne que 1 854 bûches ont été vendues cette année. C'est un record! En combinant le profit des ventes et les heures de bénévolat d'une équipe de 12 personnes chez Michaud, 14 178 \$ ont été amassés.

M<sup>me</sup> Michelle Poulin présente la 2<sup>e</sup> levée de fonds pour l'année scolaire en cours. Elle précise que la traditionnelle course annuelle deviendra un course-o-thon. Cette course aura lieu le mercredi 25 mai 2022 en après-midi. L'activité sera reportée au lendemain en cas de mauvaise température. Les enfants devront se faire commanditer. Chaque tranche de 10 \$ amassée donnera droit à un coupon de tirage pour remporter des prix de participation.

## **13. Parascolaire (session hiver - 2022)**

M. Martin Savard dresse la liste des activités parascolaires qui seront offertes aux élèves durant la session parascolaire à venir. D'abord, le ski alpin et la planche à neige vont reprendre cet hiver. Actuellement, environ 140 élèves sont inscrits. De ce fait, une troisième journée

pourrait être offerte afin de répondre à la demande. Les groupes du mercredi et du jeudi sont complets. Il est donc possible qu'un groupe soit formé le vendredi.

De son côté, Dimension sportive et culturelle offrira les activités suivantes :

Maternelle 5 ans : gymnastique

1<sup>er</sup> cycle: super actif (grand jeu sportif)

2<sup>e</sup> cycle: basketball

3<sup>e</sup> cycle: basketball

Science en folie offrira également une activité scientifique aux élèves du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle.

#### **14. Budget 2020-2021 et 2021-2022**

M. Martin Savard présente les redditions de comptes pour les années 2020-2021 et 2021-2022.

L'école a fait un déficit de 8 061 \$ en 2020-2021 en raison de la Covid-19. L'école débute donc l'année 2021-2022 avec un surplus cumulé de 157 031 \$.

#### **15. Parole aux représentantes du service de garde**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagnon mentionne que contrairement à ce qui était prévu, les parents doivent inscrire les enfants aux journées pédagogiques à chaque mois au lieu d'une seule fois en début d'année. Cette nouvelle information est inscrite sur le site Web de l'école.

#### **16. Parole au membre de la communauté**

M<sup>me</sup> Nathalie Laprade est absente.

#### **17. Parole aux représentants du comité de parents**

M<sup>me</sup> Geneviève Gauthier-Ferland a assisté à la rencontre du comité de parents qui a eu lieu le mercredi 24 novembre 2021.

Voici le résumé des points discutés lors de cette dernière rencontre :

- Les écoles primaires sont les plus touchées par la pandémie.
- La vaccination des élèves de 5 à 11 ans aura lieu du mercredi 1<sup>er</sup> décembre au mardi 21 décembre 2021 dans les écoles primaires.
- Le document concernant les services éducatifs dispensés pour chaque école a été présenté aux membres.
- Le document « Plan triennal de répartition des immeubles » a également été présenté aux membres.
- Le document « Acte d'établissement » a lui aussi été déposé durant la rencontre.

- Le samedi 4 décembre 2021, il y aura un forum pour les parents EHDA par docteur Nadia. Le lien pour y assister est placé sur le site Facebook du comité de parents.
- Le guide qui comprend le fonctionnement de l'O.P.P. a été revu et mis à jour. Il est disponible sur le site de la Fédération des comités de parents du Québec.

#### **18. Parole au responsable de la trésorerie**

M. Éric Pelletier mentionne qu'il y a eu un ajustement de factures concernant les dépenses de la soirée de reconnaissance aux bénévoles 2020-2021. Le solde du budget du CÉ passe donc de  
1 330,78 \$ à 1349,32 \$.

#### **19. Sujet divers**

Aucun autre sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

#### **20. Levée de l'assemblée**

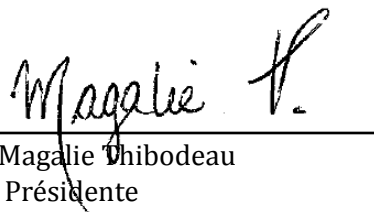
##### **CÉ-2021-2022-24**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Magalie Thibodeau que la rencontre soit levée à 20 h.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard  
Directeur



Magalie Thibodeau  
Présidente